

Zeitschrift: Bulletin de la Société romande d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 24 (1927)
Heft: 12

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 07.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ ROMANDE D'APICULTURE

Pour tout ce qui concerne le Journal, la Bibliothèque et la Caisse de la Société, s'adresser à M. SCHUMACHER à Dailens (Vaud).

— Compte de chèques et virements II. 1480. —

Secrétariat :
Dr ROTSCHY,
Cartigny (Genève).

Présidence :
A. MAYOR, juge,
Novalles.

Assurances :
J. MAGNENAT,
Renens.

Le *Bulletin* est mensuel ; l'abonnement se paie à l'avance et pour une année, par Fr. 6.—, à verser au compte de chèques II. 1480, pour les abonnés domiciliés en Suisse ; par Fr. 7.— pour les *Etrangers* (valeur suisse). Par l'intermédiaire des sections de la Société romande, on reçoit le *Bulletin* à prix réduit, avec, en plus, les avantages gratuits suivants : Assurances, Bibliothèque, Conférences, Renseignements, etc.

VINGT-QUATRIÈME ANNÉE

N° 12.

DÉCEMBRE 1927

SOMMAIRE. — Avis à MM. les caissiers. — 1927, par A. GROBET-MAGNENAT. — Race d'abeilles et maladies, par le Dr O. MORGENTHAUER. — Rapport général sur les pesées 1927, par F. SAVARY. — Observations sur une reine blessée d'un coup d'aiguillon, par R. COUALLIER. — Quelques chiffres du VII^{me} recensement fédéral, par M. JATON. — Elevage des reines abeilles pour usage commercial ou personnel (suite), par Vincent ASPREA. — La lutte contre la loque, par J. GIGON, insp. cant. — Le traitement de l'acariose, d'après le Dr Rennie, par J. MAGNENAT. — De l'utilité des abeilles, par A. GROBET-MAGNENAT. — La question épineuse, par J. SCHMID. — L'apiculture et la production des fruits, par Ad. EBERSOLD. — Coup d'œil rétrospectif sur l'exposition de Boudry, par L. H.-W. — La tournée de l'Apis-Club, par le PÈRE BALDENS. — Nouvelles des ruchers. — Nouvelles des sections. — Bibliographie. — Souscription.

Attention aux communiqués des Sections à la fin du présent Numéro.

Service des annonces du „ Bulletin ”

La „ Romande ” admet deux sortes d'annonces :

1. **Les petites annonces** : leur prix est de 10 cent. le mot qui doivent être payés d'avance, au compte de chèques postaux IV. 1370.

2. **Les annonces commerciales** qui coûtent : 1 page Fr. 50.—, 1/2 page Fr. 25.—, 1/4 page Fr. 12.50, 1/8 page Fr. 7.50, 1/16 page Fr. 4.—.

Bénéficient seules d'un 0/0, les annonces parues en vertu d'un contrat.

Les annonces arrivant à la gérance après le 16 et qu'il serait encore possible de faire passer à l'imprimerie, seront passibles d'une surtaxe de Fr. 0.50 pour les frais spéciaux occasionnés.

Pour les **annonces** s'adresser **exclusivement** à :

Monsieur Charles THIÉBAUD, Corcelles (Neuchâtel). Téléph. 79.

AVIS A MM. LES CAISSIERS

Pour un contrôle sérieux de la Caisse centrale par les vérificateurs, le soussigné prie MM. les caissiers de lui envoyer comme ces années passées un relevé des versements qu'ils ont faits pour l'exercice 1927. Les versements qui se feront pour 1928 ne figurent pas sur ces relevés, par contre ceux qui ont été faits en 1926 pour 1927 doivent y figurer. Merci d'avance à tous.

Schumacher.

1927

Chers collègues apiculteurs que répondrez-vous à celui qui vous demanderait si l'année qui s'achève vous a satisfait au point de vue apicole ? il verrait des grimaces s'esquisser, des moues scandalisées et entendrait un non expressif s'échapper de vos lèvres cependant faites pour le sourire quand on parle de ces chères abeilles qui nous tiennent tant à cœur. Eh bien, moi, je suis satisfait, même très content ! oui je répète que je suis content de mes abeilles mais uniquement d'elles et suis sûr que chacun de nous a les mêmes motifs que moi d'être satisfait. Voyons un peu : l'hiver 1926 - 27 s'est prolongé fort tard dans notre pays, de sorte qu'au printemps les colonies se sont trouvées faibles pour la plupart mais avec d'abondantes provisions pour qui avait été précautionneux à l'automne 1926. L'élevage du couvain s'est fait au ralenti en avril et pour cause. Mai nous apporta un peu de beau temps et température plus clémente, de sorte qu'en un clin d'œil les corps de ruches, c'est-à-dire la place disponible, fut bondée de couvain. Essaimage nul en plaine à peine un par cinquante colonies. Le départ à la montagne se fit dans de bonnes conditions et, si Jean Rosset s'était montré un peu moins avare de ses apparitions, nous aurions certainement fait merveilleuses récoltes ; nous ne dirons pas que nous ne l'avons pas vu, ni senti en particulier le jeudi 16 juin, où il a été si chaud que la fleur d'esparcette fut littéralement brûlée. Dès lors, Madame la Pluie nous a procuré de fréquentes et abondantes douches. En notre ère d'hygiène et de progrès où chacun veut avoir sa chambre de bains, douches, etc., dame Nature se met en tête de parfaire le vœu des hommes en y mettant « un peu » du sien ; nous aurions donc tort de maugréer contre tant de sollicitudes. La sempiternelle pluie, accompagnée de jours froids, gêna

beaucoup nos avettes, de sorte que les corps de ruches abondamment garnis un moment se vidèrent au profit d'un élevage intensif qui, naturellement, se compliqua d'essaimage. En fin de saison nous nous sommes trouvés avec des ruches bondées d'abeilles, de couvain, mais de miel fort peu ou pas du tout. Heureux ceux qui n'eurent pas de perte de colonies à enregistrer, car la famine était là une fois de plus. Les ruches au retour de la montagne pouvaient, sans exception, être mises dans la catégorie des poids plumes. Et hardi les sacs de sucre d'entrer en danse, quel beau massacre il a fallu faire à la grande joie du fournisseur. Le nourrissage s'est assez bien effectué; encore un motif d'être satisfait.

Mais malgré tout ce contentement, de gros nuages noirs obscurcissent notre ciel; ils ont les noms d'acariose et noséma; d'année en année leurs progrès néfastes s'accroissent; la loque à côté n'est quasi rien. Il faudra toute l'attention, l'énergie de chacun pour lutter contre ces fléaux; une surveillance minutieuse (extérieure) quotidienne même de chaque colonie s'impose; tout ce qu'une ruche expulse en abeilles mortes ou vives, couvain, etc., sont autant d'utiles renseignements pour qui sait voir. S'il y a un doute, recourons sans hésitation au Liebefeld. En cas de maladie, notre inspecteur cantonal saura prendre toutes les mesures pour circonscrire et maîtriser l'épidémie; seulement le concours et la bonne volonté de chacun sont nécessaires si nous voulons sauver nos abeilles d'une destruction complète. Un rucher éloigné du domicile de l'apiculteur ou insuffisamment surveillé est voué, à échéance plus ou moins longue, à une ruine certaine. Le danger est beaucoup plus grand qu'on ne le croit communément; il est là à la porte de chaque rucher; ouvrons donc l'œil.

Comme l'argent est le nerf de la guerre, ne pensez-vous pas, comme moi, que la perception extraordinaire d'une finance au prorata du nombre de ruches serait très utile à l'alimentation de notre caisse d'assurance en prévision des dommages qui seront à indemniser dans un avenir prochain?

Si le tableau est très sombre de ce côté-là, bénissons le Ciel et soyons contents, encore une fois, d'avoir des hommes dévoués qui s'occupent de la santé de nos chères bestioles. En cette fin d'année une pensée de reconnaissance et gratitude à leur égard, faute de mieux, n'est pas de trop. Donc vous voyez que vous avez les mêmes motifs, si ce n'est plus, que moi d'être contents de vos abeilles. Soyons contents d'abord pour notre Rédacteur qui doit, c'est supposable, en avoir assez d'enregistrer presque uniquement que des plaintes; il finira par devenir neurasthénique si nous n'avons plus

que plaintes et gémissements à lui faire entendre. Soyons heureux, contents de ce que nous avons encore des abeilles à soigner, contents même en l'absence de récolte ; peut-être notre contentement collectif illusoire se changera-t-il en réalités palpables en 1928 sous la forme de rayons et bidons remplis ; c'est là le souhait que nous formulons pour l'an qui va naître.

Prilly, 15 novembre 1927.

A. Grobet-Magnenat.

RACE D'ABEILLES ET MALADIES

Conférence faite à l'assemblée itinérante des Amis des abeilles de la Suisse alémanique à Schaffhouse, le 3 septembre 1927, par le Dr O. Morgenthaler, Liebefeld.

A part la déception d'une récolte déficitaire, l'année apicole écoulée a réveillé à plus d'un endroit la peur des maladies des abeilles. L'apiculteur, tout comme l'agriculteur, est habitué à des années de mauvaise récolte lorsque les conditions atmosphériques ont été défectueuses, il les accepte tranquillement dans l'espoir que des temps meilleurs, des années mellifères reviendront. Mais où des maladies se sont nichées dans le rucher, cet espoir ne subsiste plus, car des ruches vides, des colonies affaiblies ne produiront pas de miel même dans les meilleures années et pour cette raison on a perdu courage dans des cercles étendus. Parmi les plaintes qui jaillissent de toutes parts, il n'est pas rare d'entendre reprocher à notre race d'abeilles qu'elle ne présente aucune résistance à la maladie, qu'elle est affaiblie par un croisement consanguin trop développé et qu'elle est accessible à toutes sortes de maladies. « Renouveau du sang », tel semble être le cri de ralliement. Et, en effet, il y a de nouveau une tendance de la part d'apiculteurs isolés aussi bien que de certaines sociétés, à importer de l'étranger des reines ou des colonies pour remettre sur pied notre apiculture.

Celui qui a observé la misère provoquée par les maladies dévastant un rucher, accordera volontiers qu'une race d'abeilles réfractaire aux épidémies vaut son pesant d'or. On ne saurait reprocher à celui qui a été touché, d'étouffer toute prévention contre l'importation de races étrangères et d'y avoir recours si réellement les races étrangères étaient réfractaires. Quel procédé plus simple en effet pour arrêter la marche triomphale d'une épidémie que d'utiliser une race réfractaire ? Rappelons-nous par exemple le phylloxéra qui menaçait de détruire nos vignobles. L'importation de variétés de vigne résis-

tant au phylloxéra et provenant d'Amérique a rendu possible la culture de la vigne sans crainte au milieu de contrées infestées. Il n'y a plus besoin de se rendre la vie amère avec des mesures de désinfection et d'autres qui, la plupart du temps, ne donnent aucun résultat satisfaisant.

Considérons donc les faits de la dégénérescence de notre race et de la résistance de races étrangères et voyons si c'est vraiment de ce côté que se présente le salut. Pour cela il faut avant tout distinguer très soigneusement entre ce que nous pouvons considérer comme résistance à l'infection ou l'immunité et ce qui peut simplement donner l'illusion de cette qualité.

Le tableau suivant donnera un aperçu plus facilement compréhensible de la question. (Compilation d'un schéma établi par W. Riede pour les maladies des plantes, *Centralblatt für Bakteriologie II*, volume 71, 1927.)

La colonie d'abeilles

<i>peut être saine grâce à</i>	<i>peut être malade grâce à</i>
(S 1) Résistance héréditaire (immunité)	(M 1) Réceptivité héréditaire (prédisposition)
(S 2) Conditions de milieu favorables (climat, nourriture, soins donnés.)	(M 2) Conditions de milieu défavorables.
(S 3) Manque de germes morbides. (S = saine.)	(M 3) Surabondance de germes morbides. (M = malade.)

Nous ne pouvons parler de véritable immunité que pour autant qu'il y a une tendance marquée et héréditaire à la résistance (S 1), c'est-à-dire que la résistance à l'infection est propriété héréditaire de la colonie, une qualité ancrée dans tout son être, qui se manifeste malgré les circonstances extérieures les plus variables.

Par erreur, on considère souvent comme « résistantes aux maladies » des colonies qui ne doivent leur santé qu'à des conditions de milieux particulièrement favorables (S 2) mais tombent malades dès que ces conditions disparaissent, ou des colonies qui ne sont restées saines que parce qu'elles n'avaient été en contact avec aucun germe de maladie (S 3). — La maladie peut avoir pour cause : 1. Une prédisposition héréditaire de la colonie (ce qui ne signifie aucunement dégénérescence), ou 2. des circonstances de milieu défavorables qui affaiblissent la colonie au point qu'elle succombe plus facilement à l'attaque des parasites. Il s'agit dans le dernier cas de l'armée des soi-disant parasites de faiblesse qui n'auraient aucune prise sur une colonie vivant dans des conditions favorables ; 3. malgré d'excellentes

conditions extérieures et sans prédisposition spéciale une colonie peut tomber malade si elle est placée dans un milieu tellement contaminé que vraiment on ne saurait lui demander de conserver sa santé en face de l'attaque toujours renouvelée d'innombrables adversaires.

Au vu de ce schéma, je voudrais vous entretenir des maladies les plus importantes des abeilles. Vu la brièveté du temps et l'intérêt majeur que présentent les maladies des abeilles adultes, je ne parlerai que peu des maladies du couvain. A ce jour nous ne connaissons aucune race d'abeilles qui présente vraiment de l'immunité envers la loque bénigne ou la loque maligne. Nous savons que dans la *loque maligne* la meilleure colonie finit par succomber même dans les circonstances externes les plus favorables. Si une colonie est indemne de loque, ce n'est que parce qu'elle n'a jamais été en contact avec les germes de la maladie (S 3) ou que l'intervention de l'homme l'en a débarrassée, donc qu'il y a eu désinfection. Il s'en suit que dans cette maladie il n'y a pas d'autre moyen de lutte que l'éloignement du germe causal.

Vous connaissez tous la manière dont ce combat est mené en Suisse, comment le bacille de la loque est traqué jusque dans les vallées les plus reculées des Alpes et quel beau succès nous pouvons enregistrer grâce à la bonne organisation de cette lutte.

S'agit-il de la *loque bénigne* ou du *couvain aigre*, nous avons alors affaire avec le cas M 2 du tableau et la cause déterminante réside dans les conditions défavorables du milieu. L'effort principal de la lutte doit être la création d'un meilleur milieu en tout premier lieu par une nourriture convenable et une manutention rationnelle. Une colonie vigoureuse ne tombe pas malade dans des conditions aussi favorables même si elle est en contact avec les germes de la maladie à supposer toutefois qu'elle soit munie d'une bonne reine. Les Américains préfèrent à cet égard les reines italiennes et ont fait l'expérience que les abeilles italiennes vainquent plus aisément la loque bénigne que les abeilles de la race noire cultivées dans leur pays, lesquelles semblent être pour le principal identiques à l'abeille des bruyères. De nombreuses expériences dont nous parlera peut-être l'an prochain M. Gygli, inspecteur des abeilles, ont démontré qu'on arrive au même but avec les reines noires suisses. A vrai dire, il n'y a pas de véritable immunité ni dans la race italienne ni dans notre race. (Voir *Sturtevant*, Bulletin 804 de 1920 du Département de l'agriculture, Etats-Unis.)

L'acariose a donné lieu à de vives discussions sur les rapports

entre races d'abeilles et maladies, soit en Angleterre où la maladie a sévi avec intensité et où les races d'abeilles les plus variées sont tenues séparées, soit également en Suisse parce qu'ici la maladie cesse presque exactement à la limite de deux parties du territoire qui diffèrent quant à la race d'abeilles. L'acariose est fortement répandue dans la Suisse de langue française alors que la Suisse alémanique, à part un foyer dans la Vallée de Frutigen, Oberland bernois, a été épargnée jusqu'à ce jour. Le Haut-Valais, qui présente quelques foyers de la maladie, peut être mis hors discussion, car tous ces foyers se rapportent à des envois provenant directement de la Suisse occidentale. Notons que nos voisins de l'Est, le Tyrol et le Vorarlberg, sont fortement envahis par l'épidémie.

Pourquoi l'acariose, malgré une bonne surveillance, n'a-t-elle pas encore été trouvée en Suisse alémanique ? S'agit-il du cas S 1 de notre tableau, nos abeilles présentent-elles une résistance héréditaire, sont-elles réfractaires à l'acariose ? On sait qu'en Suisse alémanique on élève une autre race d'abeilles qu'en Suisse romande ; dans la première on élève la race noire du pays, améliorée à bien des endroits par un élevage rationnel de la race, et dans la seconde nos collègues welsches préfèrent un croisement entre les noires et les italiennes ou entre noires et carnioliennes.

Ou bien sont-ce les conditions extérieures, le climat, la nourriture et la manutention, mentionnés sous le chiffre S 2, qui jusqu'à présent n'ont pas permis à l'acariose de se développer ? Les différentes formes de ruches (pavillons fermés en Suisse alémanique, ruches Dadant exposées à l'air libre en Suisse romande) ou une autre différence apparemment accessoire sont-elles déterminantes pour le développement de la maladie ?

Peut-on finalement supposer que nos ruches restent saines parce qu'elles n'ont pas encore été en contact avec le parasite, S 3 ?

Il ne me semble pas, d'après les expériences que nous avons entreprises, qu'il existe une réelle immunité de la race noire. Des reines fécondées de race noire ont été transportées de Berne dans des ruches contaminées du Haut-Valais dans l'espoir que leur descendance resterait saine, mais cet espoir fut trompé, car aussi bien les abeilles que les reines furent atteintes par l'acariose.

Notons toutefois que cet essai, comme d'ailleurs tous les essais artificiels, a été entrepris dans des conditions contre nature. Jamais une colonie ne sera naturellement soumise à une aussi rude épreuve que ces reines bernoises qui furent placées au milieu de milliers

d'abeilles infectées ; on pourrait invoquer dans ce cas le chiffre M 3 de notre tableau, surabondance de germes pathogènes.

La possibilité reste donc dans nos régions, dans les conditions accoutumées, notre race noire pourrait résister à une infection de moyenne force. Il est également difficile d'admettre que la Suisse alémanique n'ait encore jamais été en contact avec le parasite.

(*A suivre.*)

Le Traducteur : *Dr E. R.*

RAPPORT GÉNÉRAL SUR LES PESÉES 1927

Encore une année néfaste pour l'apiculture. Celle de 1926 avait déjà laissé de tristes souvenirs comme rendement, mais elle est de beaucoup devancée par celle-ci, effet du mauvais temps persistant du printemps et de l'été, quelques rares beaux jours ensoleillés où nos avettes ont à lutter continuellement contre un vent furieux, suivis de nuits généralement froides.

La magnifique floraison des arbres fruitiers semblait nous donner quelques espérances, mais ce fut la désillusion complète, elle fut du reste très courte et ne laissa qu'un apport fort minime.

L'hivernage 1926 - 27 s'est passé dans de bonnes conditions ; la consommation est relativement faible et peut se résumer à environ 6 kg. 500 en moyenne ; elle fut la plus forte à Chili-sur-Monthey avec 10 kg.

Quelques stations ont de bons résultats pour le mois de mai, entre autres Premplaz 11 kg. 500, Bulle 17 kg. 300, Vandœuvres 14 kg. 400, Sullens 11 kg. 600, Côte neuchâteloise 14 kg. 200, et la plus heureuse, Vuibroye, avec 27 kg. Coffrane et Tavannes enregistrent quelques diminutions. En juin, augmentation 218 kg. et diminution de 72 kg.; résultat 146 kg. pour 18 stations, moyenne 8 kg.

En août, c'est l'arrêt complet avec une diminution générale de 36 kg. 800. Seule la station de Saint-Luc (Valais) a la satisfaction de contrôler une augmentation de 2 kg. 700. Quelques apiculteurs doivent déjà avoir recours au nourrissage.

Pour l'ensemble de l'année, c'est la station de Cressier qui arrive au premier rang avec 4 kg. 400 d'augmentation pour la journée du 16 juin ; ce fut en général la plus forte de toute l'année.

Comme chaque année, quelques régions sont privilégiées, en 1927 la chance est revenue aux Montagnes.

Montézillon, 3 novembre 1927.

F. Savary.

OBSERVATIONS SUR UNE REINE BLESSÉE D'UN COUP D'AIGUILLON

Ceux qui ont observé le combat de deux reines d'abeilles nous ont dit combien les combattantes semblaient avoir de mal à se transpercer de leur aiguillon. Mais ce qu'ils ont oublié d'observer, c'est où le coup d'aiguillon mortel avait été donné ; ce qu'il serait assez intéressant de savoir. De même lorsqu'on remarque deux abeilles se livrant bataille, on est surpris de voir combien de contorsions et de culbutes elles font avant qu'une d'entre elles ne donne le coup fatal à l'autre.

De ceci il ressort, je crois, que lorsqu'une abeille pique une de ses semblables, le venin, pour causer la mort, doit être injecté dans une partie du corps bien définie, et non n'importe laquelle. Mais quelle est cette partie, c'est ce qu'il serait curieux de savoir ?

Quoiqu'il en soit, voici le cas vraiment unique, je crois, que j'ai eu l'occasion d'observer l'été dernier.

J'avais à peupler une ruchette d'observation à un cadre, destinée à figurer dans une manifestation agricole d'une ville peu distante de mon rucher. Mon intention était de prélever un cadre de couvain dans une ruchette d'élevage à quatre cadres, avec la reine, que je voulais marquer d'un point jaune pour qu'elle fût plus visible.

J'avais donc disposé à l'avance, près de la ruchette qui devait me fournir un cadre, mon nécessaire de marquage de reines et ma ruchette d'observation ouverte.

Ainsi préparé, j'ouvris ma ruche, qui était très peuplée, et commençai, après avoir enfumé très légèrement, à en retirer les cadres et à les examiner soigneusement l'un après l'autre, dans l'espoir de découvrir sur l'un d'eux la reine. Mais ce fut peine perdue ; elle était restée à l'intérieur parmi la masse d'abeilles qui y tourbillonnaient.

Je pris donc un cadre à couvain chargé d'abeilles et le plaçai dans ma ruchette d'observation, en attendant d'y ajouter la reine, puis je me mis en demeure de la rechercher dans l'intérieur de la ruche vide de ses cadres. Pour ce faire je me penchai au-dessus de celle-ci et observai tranquillement les mouvements divers et giratoires de la nappe d'abeilles qui tapissait le fond et les parois. Je ne tardai pas à découvrir ma majesté, et, après avoir écarté les abeilles qui l'entouraient, je la saisis délicatement par le corselet, entre les trois premiers doigts de la main.

C'est alors que, pensant qu'il me fallait la marquer, j'eus l'idée, au lieu de la déposer sur un rayon et de la tenir prisonnière sous le tamis, de la marquer directement, entre mes doigts, en lui déposant une trace légère de vernis jaune sur le thorax. Ce que je fis incontinent.

Ainsi marquée, il me fallait attendre un instant que le vernis séchât afin que je pus étendre sur le marquage un peu de miel, pour en masquer l'odeur forte, et que ma reine ne fût emballée, quand je l'introduirais dans ma ruchette, comme cela peut se produire, lorsqu'on ne prend cette précaution.

En attendant je tenais ma reine prisonnière bien tranquille entre mes doigts.

C'est à ce moment que se produisit un fait qui, je crois, est rarement arrivé à un apiculteur placé dans de semblables conditions :

Une abeille — il y en avait pas mal volant alentour de la ruche — fonça sur la reine que je tenais entre mes doigts, s'agrippa à l'abdomen et instantanément enfonça son aiguillon dans le sixième segment abdominal.

La chose se passa si rapidement que lorsque j'intervins pour chasser l'abeille, elle se trouvait déjà retenue par son dard, profondément enfoncé, et qui une fois que j'eus retiré l'abeille, resta fiché dans l'abdomen royal, tout comme il l'aurait été dans une peau humaine.

J'étais passablement ennuyé, on le comprendra, persuadé que ma reine était perdue.

Pris au dépourvu, je continuai quand même mon opération ; c'est-à-dire que j'enduisis de miel le thorax de la reine et la déposai parmi les abeilles sur le haut du cadre de ma ruchette d'observation.

Elle ne tomba pas au fond de la ruchette, comme elle aurait dû le faire si elle avait été mortellement touchée, mais elle gagna une partie du rayon, où elle se tint immobile, entourée d'abeilles qui semblaient lui donner des soins.

Cependant, je devais emporter ma ruchette à l'Exposition et je ne m'attardai pas plus longtemps à voir ce qui s'y passait.

Une fois installée, et durant les quatre jours qu'elle fut exposée, j'eus tout le loisir d'observer ma reine blessée. Au cours de la première journée elle ne bougea guère de l'endroit où elle s'était fixée sur le rayon ; des abeilles, se relayant, lui léchaient l'abdomen et en particulier la partie où s'était enfoncé l'aiguillon. De temps en temps, même, elle soulevait la patte postérieure, du côté où elle avait été

piquée et écartait l'abeille en train de la lécher, comme si cette action lui était désagréable ou lui eut causé quelque douleur.

Le deuxième jour elle commença de se déplacer sur le rayon ; elle s'arrêtait de longs instants, au cours desquels des abeilles la débar-rassaient des œufs dont elle se trouvait gênée. Ces œufs ne tombaient pas d'eux-mêmes mais les abeilles allaient les prendre à l'extrémité de l'abdomen entr'ouvert.

Au début du troisième jour je vis la reine, qui semblait plus alerte, enfoncer à plusieurs reprises son abdomen dans des cellules comme pour y pondre, mais elle paraissait gênée dans ses mouvements, et l'abdomen ne s'enfonçait pas complètement ni franchement, comme cela se produit d'habitude lorsqu'elle pond.

Dans la soirée de ce même jour, la ponte semblait cependant se poursuivre d'une façon plus régulière et plus aisée. A l'aide d'une lampe électrique de poche, je sondai les cellules que venait de visiter la reine, et j'y vis des œufs.

Le quatrième jour, le déplacement de la reine sur chaque face du rayon était normal ; elle y pondait sans paraître se ressentir de la piqûre qu'elle avait reçue.

Néanmoins, lorsque je ramenai ma ruchette au rucher, je ne remis pas la reine dans sa colonie, et je laissai celle-ci en élever une nouvelle.

J'aurais voulu adresser cette reine à un entomologiste susceptible de la disséquer et de l'examiner, mais les circonstances ne l'ayant pas permis, la ruchette resta dans le rucher, où elle fut pillée à l'automne.

Tout le couvain qui résulta de la ponte de la reine, depuis le moment où elle reçut la piqûre, donna naissance à des mâles. Peut-être le coup d'aiguillon avait-il paralysé les muscles agissant sur la spermathèque ?

Quoiqu'il en soit, il ressort du fait curieux que je viens de citer, que, lorsqu'une abeille meurt piquée par une autre abeille, c'est que l'aiguillon a pénétré à l'endroit précis du corps où son action est susceptible de déterminer la mort ; sinon l'abeille piquée ne mourrait pas forcément du coup que lui porte sa rivale.

Quel observateur nous dira comment les abeilles s'y prennent pour s'entretuer ?

R. Couallier, rédacteur de la « France apicole ».

QUELQUES CHIFFRES DU VII^{me} RECENSEMENT FÉDÉRAL

Le Bureau fédéral de statistique vient de publier les résultats du *VII^{me} Recensement des ruches d'abeilles de la Suisse*, effectué le 21 avril 1926. Il y a dans cette publication des chiffres bien intéressants qui démontrent que l'apiculture tend sans cesse vers un développement général et rationnel.

Sur 2994 communes politiques que compte la Suisse, 105 seulement ne mentionnent aucun propriétaire d'abeilles, dont 12 dans le canton du Valais, 9 dans chacun de ceux de Vaud et de Fribourg. Voici, d'autre part, l'accroissement des ruches et des apiculteurs pour la Suisse et pour les cantons romands.

	Nombre de ruches			Nombre d'apiculteurs		
	1876	1901	1926	1876	1901	1926
Suisse	177.120	242.544	262.535	41.237	42.257	35.684
Vaud	23.067	23.496	21.065	3.855	3.898	3.785
Fribourg	8.490	11.621	11.731	2.143	2.614	2.427
Neuchâtel	4.723	5.218	4.842	854	831	807
Valais	3.748	7.543	8.158	1.042	1.488	1.581
Genève	1.821	2.048	2.298	344	387	413

Durant les cinquante dernières années, seul le canton de Vaud accuse une diminution sensible de ruches ; alors que le nombre d'apiculteurs baisse en Suisse, dans les cantons de Vaud et de Neuchâtel, il est en hausse dans les autres cantons romands.

De tous les cantons suisses, Berne vient en tête avec 59.755 ruches, tandis qu'Appenzell (R.-I.) est celui qui en possède le moins : 490. Les communes qui ont le plus de ruches sont les suivantes :

En Suisse : Willisau (Lucerne) 1134, Winterthour 1073, Zurich 1059, Ruswil (Lucerne) 1040, Köniz (Berne) 1014, Langnau (Emmenthal) 975, Malters (Lucerne) 916, Trachselwald 831.

Dans le *canton de Vaud* : Lausanne 621, Château-d'Oex 423, Bex 422, Payerne 268, Marchissy 233.

Dans le *canton de Fribourg* : Guin 425, Fribourg 311, Alterswil 281, Bulle 198.

Dans le *canton de Neuchâtel* : Neuchâtel 364, La Chaux-de-Fonds 265, Dombresson 199, Gorgier 199.

Dans le *canton du Valais* : Bagnes 329, Orsières 256, Troistorrents 207, Monthey 206.

Dans le *Jura bernois* : Courgenay 321, Renan 248, Delémont 238, Les Bois 191.

Dans le *canton de Genève*: Jussy 116, Satigny 115, Dardagny 110, Versoix 90.

Pour 1000 habitants, il y avait en 1926 :

en Suisse	67.7 ruches
dans le canton de Fribourg	82.0 »
» » » Vaud	66.3 »
» » du Valais	63.6 »
» » de Neuchâtel	36.9 »
» » de Genève	13.4 »

Lucerne vient en tête avec 147.8 ruches pour 1000 habitants, alors que Bâle-Ville tient le dernier rang avec 4 seulement.

L'élevage rationnel des abeilles fait, en Suisse, de grands progrès. Les ruches à rayons fixes cèdent toujours plus le pas aux ruches à rayons mobiles. Les formes primitives et les formes transitoires ne se rencontrent plus guère que dans certaines régions tout à fait reculées. Voici les chiffres pour la Suisse des trois derniers recensements :

	Ruches à rayons fixes		Ruches à rayons mobiles	
1911	35,332	15,7 %	189,698	84,3 %
1918	18,960	9,2 %	186,974	90,8 %
1926	20,693	7,9 %	241,842	92,1 %

D'après le recensement de 1926, les cantons romands accusent les chiffres suivants :

	Ruches à rayons fixes		Ruches à rayons mobiles	
Vaud	2,734	13 %	18,331	87 %
Fribourg	1,306	11 %	10,425	89 %
Valais	904	11 %	7,254	89 %
Neuchâtel	597	12 %	4,245	88 %
Genève	192	8 %	2,106	92 %

L'élevage moderne demande plus de temps et plus de travail et les installations nécessaires sont trop coûteuses pour les petites exploitations ; l'apiculture tend donc à devenir toujours plus une source de revenus. C'est ce que démontrent clairement la répartition des propriétaires par nombre de ruches qui se groupent comme suit pour la Suisse :

Propriétaires ayant :

	1901	1911	1918	1926
de 1 à 2 ruches	39.4 %	38.3 %	36.3 %	31.4 %
de 3 à 10 ruches	47.5 %	45.2 %	45.2 %	48.4 %
11 ruches et plus	13.1 %	16.5 %	18.5 %	20.2 %

Ainsi donc, le nombre des petites exploitations apicoles diminue de 39.4 % à 31.4 % durant les 25 dernières années, celui des exploi-

tations moyennes reste presque stationnaire, alors que les grosses exploitations passent de 13.1 % à 20.2 %.

Le nombre des ruches réparties par propriétaire, donne les chiffres suivants :

Propriétaires ayant :

	de 1 à 2 ruches	%	de 3 à 10 ruches	%	plus de 11 ruches	%
Suisse	11,244	31.4	17,261	48.4	7,199	20,2
Vaud	1,678	44	1,617	42	490	14
Fribourg	1,096	45	1,087	45	244	10
Valais	666	42	736	46	179	11
Neuchâtel	293	36	397	49	117	15
Genève	165	40	201	48	47	12

Ce dernier tableau surprend quelque peu, car il montre que la Suisse romande a une proportion de petits ruchers beaucoup plus forte que la moyenne suisse, alors que le pourcentage des grosses exploitations lui est de beaucoup inférieure. Il en faut conclure qu'en Suisse allemande l'apiculteur tend à une augmentation de ses ruches, alors que tel n'est pas le cas en « Romandie » ; dont les pourcentages rappellent de bien près ceux de l'ensemble de la Suisse en 1901.

Il y aurait nombre d'autres données à puiser dans le VII^{me} recensement ; que celles-ci nous suffisent, et concluons-en qu'il est réjouissant de constater un développement appréciable de notre apiculture suisse, malgré la concurrence qui lui est faite par le miel artificiel et le miel importé, et malgré les maladies qui ont fait trop souvent de sérieux ravages dans nos ruchers. Cela tient — croyons-nous — aux méthodes plus rationnelles d'élevage, aux perfectionnements de l'outillage, comme aussi et surtout à l'endurance et à la persévérance de nos apiculteurs.

M. Jaton.

ÉLEVAGE DES REINES ABEILLES POUR USAGE COMMERCIAL OÙ PERSONNEL

(SUITE)

DEUXIÈME PARTIE

Production des cellules royales.

132. Ce manuel suppose la connaissance théorique et pratique de l'apiculture, en tous cas dans certaines limites, c'est-à-dire la connaissance des termes apicoles dans leur signification exacte, et l'expérience directe de la composition et du mode de vivre d'une colonie d'abeilles.

133. L'élevage des reines se divise en trois phases distinctes :

- a) la production des cellules royales ;
- b) la fécondation des jeunes reines ;
- c) leur utilisation dans le rucher, ou dans un but commercial.

Examinons-les séparément :

La première phase de l'élevage des reines est la production des cellules royales. Nous décrirons maintenant les diverses méthodes ; mais nous voulons retenir l'attention du lecteur sur le point fondamental des conditions auxquelles l'élevage s'opère. Produire des cellules royales n'est pas difficile et l'apiculteur le plus inexpérimenté peut le faire : il suffit d'enlever la reine d'une colonie quelconque et les cellules royales apparaîtront. Mais ce qui importe et a de la valeur pour l'apiculteur rationnel, c'est de produire de bonnes, même de très bonnes cellules royales et il ne suffit pas, pour cela, de mettre les abeilles dans la condition d'en sentir le besoin, mais il faut que la colonie choisie soit dans les conditions les plus prospères que possible, pour la force de la population ; qu'elle contienne en grand nombre des butineuses comme des nourrices, pour les provisions de miel et pollen, par la saison favorable en ce qui concerne la floraison, la température, les journées propices à la récolte, la tendance des abeilles à élever de nouvelles mères. Qui se contente de petites familles, dans de mauvaises conditions pour l'élevage, ne fait pas autrement que l'agriculteur qui délaisse et aliène son meilleur bétail et garde le moindre pour la reproduction. Destiner une ou plusieurs bonnes et fortes colonies à la production des cellules royales peut aussi signifier la perte de toute ou partie de la récolte de ces colonies ; mais signifie aussi une plus forte récolte future de toutes celles qui auront reçu de ces bonnes reines élevées des premières.

Nous ne parlons pas de l'éleveur commercial : pour lui c'est une question de renommée, de conscience et un point d'honneur.

Il pourra être contraint, pour faire face aux exigences de ses clients, de travailler hors-saison, ce sera le seul point défavorable qu'il devra surmonter et il adoptera les moyens les plus opportuns pour y arriver au mieux.

A tout cela, ajoutons que l'élevage fait avec un maximum des bonnes conditions sus-indiquées, donne des résultats rapides et abondants ; tandis que dans l'hypothèse contraire, les choses procèdent lentement et avec beaucoup de travail.

CHAPITRE I

Cellules royales naturelles.

134. Une colonie produit ou est poussée à produire des cellules royales dans les conditions suivantes :

1. Quand elle perd sa reine.
2. Quand elle s'aperçoit que sa reine devient vieille.
3. Quand elle se prépare à essaimer ou a déjà essaimé depuis peu.
4. Quand elle est tenue resserrée au printemps.
5. Quand, au cours d'une forte récolte, la colonie est divisée par un zinc perforé.

135. De ces cinq conditions, la première seule peut être considérée comme artificielle quand c'est l'apiculteur qui soustrait sa reine à une colonie d'abeilles. A l'état naturel, il n'est pas de règle qu'elle (la reine), disparaisse subitement.

136. Au contraire, en tenant au printemps la colonie resserrée, pour la pousser à essaimer, on crée une des conditions qui peuvent se produire à l'état naturel : le manque d'espace suffisant pour le développement normal de la colonie.

137. En la divisant en deux parties au moyen d'un zinc perforé, pendant la récolte, on obtient pratiquement le même effet, parce que la reine ne peut pas pondre ce dont elle est capable, et les abeilles en déduisent que la reine est trop vieille, du fait que les rayons d'un compartiment ne sont plus garnis d'œufs.

Nous pouvons donc dire que ce sont des méthodes naturelles provoquées artificiellement.

138. Nous ne parlerons donc que de celles-là et de l'élevage obtenu en rendant orpheline une colonie, parce que ce sont les seules permettant d'obtenir des cellules royales au moment où on les désire, en nombre voulu, ou à peu près, et dans telle ou telle colonie que l'on a choisie à cet effet.

139. Les moyens naturels sont employés quand ils se présentent occasionnellement (cellules des ruches ayant essaimé, cellules de ruches changeant leur reine sans essaimage), et dans ces cas, il faut tout faire pour obtenir le plus de cellules possible.

140. Quand il se présente qu'une colonie est trouvée avec une reine trop vieille, et construit des cellules royales pour la remplacer, il ne faut pas hésiter à les utiliser pour les mettre en nuclei, *si elles sont operculées*. Là, elles naissent et se fécondent. En coupant successivement celles qui se construisent, on peut en obtenir un grand nombre.

(A suivre.)

LA LUTTE CONTRE LA LOQUE.

Une colonie d'abeilles n'est pas constituée pour être divisée inconsidérément et, quoique à un degré moindre, la séparation des cadres peut être comparée à une petite opération chirurgicale pratiquée chez l'homme. La colonie en éprouve toujours une fatigue correspondante à l'importance de l'examen qu'elle a subi. Déplacez un jour de miellée tous les cadres d'une ruche, vous en verrez le résultat sur la bascule. Ce sera pire encore si vous détruisez le groupement en chassant les abeilles de ses cadres. Tous les observateurs sérieux l'ont constaté.

Le fait que le bouleversement apporte à un groupe par l'essaimage artificiel provoque un surcroît d'activité dans la colonie, n'infirme pas cette théorie. Bouleverser une ruche est d'ordre normal, c'est une fonction prévue que la colonie doit accomplir à l'occasion. Le travail de l'homme ne change en rien aux dispositions naturelles quand l'essaim est en œuvre lorsqu'il est pourvu d'une demeure nouvelle. Mais essayez de transvaser cet essaim deux autres fois, à deux jours d'intervalle, vous verrez si, à la troisième opération, il conserve sa belle activité du premier transvasement. Donc, cela nous enseigne qu'une ou l'autre manipulation dans le corps de ruche, en température normale (+ 12°), pour ce travail est d'ordre normal. Mais alors, il n'en est pas de même de ces inquisitions répétées pour découvrir la reine, voir des œufs, s'assurer s'il y a des cellules malades, etc. Habituellement, ces manutentions faites par les novices, pour essayer de percer les mystères de l'abeille, sont très défavorables à la bonne marche de la ruche. Et puis, ces visites prolongées, ces cadres tenus en l'air pendant de longues minutes, bien souvent par un vent froid ou en des moments de la journée non appropriés, refroidissent ce corps de ruche et alors commencent les germes de la maladie néfaste. Ces visites printanières et prolongées ont déjà coûté bien des vies d'abeilles sinon une infection loqueuse. Et ces révisions trop tardives en automne, alors que le brouillard givré fait tomber les feuilles et détruit la vie dans la nature, sont souvent le point de départ de grandes déceptions. Combien le *repos*, la *tranquillité* des colonies répond mieux aux soins qu'on doit aux ruchées. Le repos le plus complet des colonies dans le corps de ruche, en été comme en hiver est un des meilleurs facteurs de succès en apiculture.

Comment peut-on produire une infection loqueuse ?

1. Trop de manipulations dans les colonies, transports brusqués.
2. Refroidissement du couvain par des visites mal choisies au point de vue atmosphérique.
3. Mauvais nourrissage : miels ou confitures suspects, non cuits à ébullition.
4. Le pillage.

Tout apiculteur, aussi expérimenté soit-il, ne peut prévenir le pillage et seul ce cas l'absoudrait s'il devait être atteint de la loque. Dans les trois premiers cas il est personnellement responsable de son infection, soit par une trop grande curiosité, par méconnaissance de l'A. B. C. des abeilles, par nonchalance, trop de confiance ou faute de soins.

Vous savez que la loque est une maladie grave du couvain. Beaucoup d'apiculteurs croient qu'elle est guérissable et cependant on a déjà vu que certaines colonies s'en sont guéri, des apiculteurs l'ayant confirmé. Il reste évident que ces renseignements d'apiculteurs restent toujours sous le coup du doute, autant que la ruche n'a pas été reconnue loqueuse par une analyse microscopique, car ce qui est probable, il ne pouvait s'agir que de couvain refroidi en putréfaction, sans germes de loque. Infailliblement, une infection prononcée de loque est inguérissable, c'est-à-dire ne peut subir aucun traitement.

En conséquence, nous devons faire tout notre possible pour éviter la loque. Evitons le plus possible les ouvertures inutiles des ruches. Nous comprenons bien que vous serez tenté de vous rendre compte de ce qui se passe dans vos ruchées, mais *réfrénez* votre curiosité, vos abeilles n'en vaudront que mieux, sûrement.

Chez tous les êtres vivants soignés par les hommes, la médication la plus importante pour la guérison des maladies, malaises ou fatigues, c'est le *repos*. Les maladies guérissables doivent faire leur évolution, et quand tous les stades en ont été accomplis, la guérison arrive. Chez les hommes et les animaux domestiques, les médications qui sont conseillées prétendent, sans plus, aider l'organisme à lutter contre la maladie, mais il faut toujours que tous les stades s'accomplissent. C'est le repos qui est le plus sûr des traitements. Dans des cas graves, si le repos n'existait pas, l'issue fatale serait inévitable. Donc, si le malade a besoin de repos, l'être bien portant en a besoin aussi. Le repos, pour les êtres humains est le facteur nécessaire et obligatoire pour un travail normal.

Il en est de même pour les ruches et en observant cette loi natu-

relle si simple et si importante, nous enregistrerons beaucoup moins de déboires et de déceptions.

Il est instamment recommandé aux apiculteurs qui craignent la loque, de donner à leurs colonies un excès de provisions et les laisser en repos.

Si vous laissez ou donnez trois kilos de supplément ; ils vous en procureront dix au printemps suivant.

De l'Ajoie, 10 octobre 1927.

J. Gigon, insp. cant.

LE TRAITEMENT DE L'ACARIOSE, d'après le D^r RENNIE

Malgré l'optimisme de quelques-uns, il faut nous rendre à l'évidence : lentement, mais sans répit, la terrible acariose poursuit sa marche dans notre pays, de l'ouest à l'est. Elle vient d'être constatée dans la Gruyère, de sorte que tous les cantons romands sont maintenant atteints. Il est navrant de voir le découragement des malheureux apiculteurs frappés par le fléau. Et tous nos ruchers sont menacés ; il serait puéril de se faire illusion à cet égard.

Que faire ? Les journaux ont raconté que le D^r Rennie, celui-là même qui découvrit l'acarapis en 1919, était parvenu à force de travail et de patience, à trouver un traitement efficace des ruches malades. Ce n'est malheureusement pas le cas. La brochure du savant écossais est une mise au point de tout ce que l'on connaît actuellement concernant l'acarapis, particulièrement de la biologie du parasite, mais les moyens de lutte indiqués sont avant tout des moyens préventifs. Quant aux remèdes proprement dits, ils tendent seulement à conserver, jusqu'après la récolte, les colonies faiblement atteintes. Le D^r Rennie dit lui-même que les résultats ne sont pas absolument certains, et que le seul moyen efficace de se débarrasser du parasite est *la destruction des colonies*.

Il n'existe en Grande-Bretagne, aucune loi sanitaire concernant les abeilles. Le pays étant entièrement contaminé, le D^r Rennie pense qu'avec certaines précautions et au moyen de certains traitements, car il y en a plusieurs, les colonies faiblement atteintes peuvent être conservées avec des populations suffisantes pour faire une récolte. Mais ces colonies conservées n'en sont pas moins des foyers constants d'infection. Il y a loin, on le voit, entre ce résultat et celui que nous avons espéré.

Mieux vaut prévenir que guérir ; voici les principales mesures préventives conseillées par le D^r Rennie : L'apiculteur, qui ne peut

reconnaître lui-même la présence de l'acare au début de l'infection, fera examiner par un spécialiste les abeilles de toute ruche suspecte, ou mieux encore de toutes ses ruches. Il détruira, même en Angleterre, celles qui sont gravement atteintes. Il évitera de placer les unes à côté des autres, en longues rangées, des ruches d'aspect semblable ; les abeilles se trompent souvent d'habitation, et c'est là une cause fréquente de contagion. Il faut à tout prix éviter le pillage qui peut infecter à la fois des centaines d'abeilles appartenant à des colonies différentes. Les mâles sont fréquemment atteints, ils s'en vont très loin et entrent dans n'importe quelle ruche ; il convient donc d'en avoir aussi peu que possible. La reine n'est pas non plus réfractaire à la maladie : le 50 % des ruches fortement atteintes ont des reines contaminées. N'achetons donc des reines et des essaims que s'ils proviennent d'une région reconnue indemne. Mieux encore, n'achetons si possible ni reines, ni essaims. Le Dr Rennie pense que si l'épizootie a pu prendre en Grande-Bretagne une si forte extension, c'est parce que le commerce des abeilles y est libre.

Telles sont les principales précautions à prendre pour éviter l'introduction de l'acariose. Quant aux traitements curatifs, s'il est permis d'employer ce mot, nous avons déjà dit qu'aucun n'est d'une efficacité absolue, et cela se comprend facilement. L'acare vit dans le système respiratoire de l'abeille ; il ne se trouve que là, sauf au moment où une femelle fécondée et prête à pondre émigre d'une abeille à une autre. Or les substances toxiques capables de le tuer sont nécessairement nuisibles aux abeilles : elles les tuent souvent aussi. Elles sont aussi nuisibles au couvain et leur application demande de l'expérience et du doigté. Plusieurs apiculteurs nous l'ayant demandé, nous donnons cependant ci-dessous deux des procédés du Dr Rennie ; ce sont ceux que M. le Dr Morgenthaler trouve les plus simples et qu'il pense être les plus efficaces. Les apiculteurs des régions contaminées pourront, s'ils le jugent à propos, essayer de les appliquer à titre préventif, c'est-à-dire à des colonies dans lesquelles l'acariose n'a pas été constatée. Il est bien entendu, en effet, qu'en Suisse, les abeilles reconnues malades *doivent être détruites*, conformément à l'ordonnance de l'Office vétérinaire fédéral du 23 avril 1923 et jusqu'à décision contraire. Voici maintenant ces deux traitements :

Fumigation au soufre et au nitre. Employez du carton ondulé roulé pour être brûlé dans l'enfumeur et préalablement traité comme suit :

Le rouleau est d'abord plongé dans une forte solution de nitre, puis complètement séché. Ajoutez ensuite à 3 décilitres environ de

sulfure de carbone, de la fleur de soufre en excès, c'est-à-dire plus que le liquide n'en peut dissoudre. Agitez de temps en temps pour dissoudre le soufre et obtenir une saturation. Plongez ensuite le rouleau de carton dans ce liquide, et agitez de manière à ce que le soufre en excès se dépose sur le carton. Laissez sécher. Le carton est maintenant prêt à être employé.

A la tombée de la nuit, le papier préparé est allumé et placé dans l'enfumeur, la ruche est découverte, et quelques forts coups d'enfumeur sont donnés au-dessus des cadres ; la ruche est vivement refermée et le trou de vol rétréci. La fumigation doit être pratiquée par un apiculteur suffisamment expérimenté pour éviter de tuer les abeilles tout en donnant le maximum de fumée. Le traitement doit être appliqué l'automne, lorsque l'élevage du couvain a cessé, et être poursuivi chaque jour pendant une semaine au moins, ensuite à intervalles de quelques jours, jusqu'à ce que les abeilles se soient groupées pour l'hivernage. Quelques abeilles mourront probablement ; ce sont des malades et des ouvrières âgées qui ne sont pas à regretter.

Le sulfure de carbone est très volatil, *inflammable et dangereux*. Il ne faut pas l'approcher du feu.

Traitement à la chloropicrine. Cette substance sert à la préparation des gaz asphyxiants. Le traitement à la chloropicrine peut être appliqué en tout temps, sauf pendant la récolte ; il tue les acares, au moins une partie d'entre eux, et peut être employé comme moyen préventif. De petites doses à intervalles rapprochés sont plus efficaces que de fortes doses éloignées les unes des autres. La préparation est composée comme suit : Chloropicrine 1 partie, camphre 1 partie, salicylate de méthyle 12 parties. Les directions suivantes doivent être *soigneusement observées* :

1. N'ouvrez pas la bouteille avant d'être prêt à vous en servir.
2. Ne pas respirer la vapeur ni goûter le liquide. Il est dangereux pour l'homme et peut affecter les poumons, les yeux, etc.
3. Lorsque tout est prêt, ouvrez la ruche. Au moyen d'une pipette, laissez tomber 5 gouttes du liquide sur une substance poreuse, ouate par exemple, placée sur les rayons, et recouvrez immédiatement. Prenez garde de ne pas dépasser la dose. Répétez tous les deux jours pendant quelques semaines. Lorsque les abeilles sont groupées pour l'hiver, ne les dérangez pas ; mais vous pouvez répéter le traitement lorsque les abeilles sortent par un beau jour et qu'il est possible d'ouvrir les ruches. Recommencez au printemps, si c'est nécessaire, et continuez jusqu'à la récolte.

La dose indiquée est approximativement de un dixième de centi-

mètre cube. Elle offre une marge de sécurité pour les variations possibles du volume des gouttes. L'expérience montrera si la dose peut être appliquée tous les jours.

Il est bien entendu que le traitement ne guérit *jamais* les abeilles malades. Mais ces abeilles mourant et l'infection ne se produisant plus, la ruche guérit à la longue. Mais, encore une fois, ce n'est pas sûr. Il est procédé actuellement, pour la première fois en Suisse, sous la direction et le contrôle de M. le Dr Morgenthaler, à l'expérimentation des deux traitements que nous venons de décrire. L'expérience est de grande envergure ; elle se fait dans un rucher qui contenait plus de 100 colonies dont plus de trente, malheureusement, ont été trouvées malades. Il convient d'attendre le résultat de la tentative avant de fonder de trop grands espoirs sur la découverte du Dr Rennie. Les apiculteurs n'en doivent pas moins la plus grande reconnaissance au savant professeur d'Aberdeen, dont les patientes recherches leur ont apporté une lueur d'espoir.

J. Magnenat.

N.-B. — Les ingrédients nécessaires pour les traitements ci-dessus indiqués peuvent être obtenus à la pharmacie Gerock, à Berne. Peut-être que d'autres pharmaciens les prépareraient également, conformément aux formules données.

DE L'UTILITÉ DES ABEILLES

Dans le *Bulletin* de novembre, notre dévoué inspecteur cantonal nous cite le cas du district de Stade, en Hanovre, où les arbres fruitiers ne produisant plus, les autorités ont introduit, et cela aux frais des contribuables, des abeilles pour remédier à cet état de chose.

Que nous voilà loin de certain endroit de notre connaissance où l'on pourchasse les abeilles, persécute leur propriétaire à propos de tout et de rien. — Revenons à nos abeilles. — Sans aller en Hanovre, nous trouvons à 12 - 15 km. de Prilly un endroit où les abeilles, si elles ne font pas entièrement défaut, sont en fort petit nombre, 19 ruches seulement pour un village. Que se produit-il régulièrement voici plusieurs années dans les vergers ? il ne se produit absolument rien en ce sens que les fruits font totalement défaut malgré les soins donnés aux arbres. Pour qui possède un verger tant soit peu important, la perte annuelle est sensible. *Seuls les arbres situés aux environs immédiats du rucher précité ont produit, cette année, une abondante récolte et cela malgré un brouillard intense* au moment de la floraison ; chacun connaît l'action néfaste de celui-ci sur le pollen

des fleurs qu'il dilue et colle aux pétales, rendant ainsi la fécondation impossible ; toute autre est la situation si l'abeille a visité la fleur auparavant. L'agriculteur qui rapporte ces faits observe la chose voici plusieurs années et dit-il « malgré que le temps me manque absolument pour m'occuper d'abeilles, je suis décidé à me procurer des ruches, car sans elles nous risquons fort de ne plus avoir de fruits ». C'est l'évidence même. Au printemps qu'arrive-t-il ? Nos chères amies sont les seuls agents fécondants des fleurs des arbres et autres par leurs multiples visites. Le bourdon des champs, de plus en plus rare, ne peut pas entrer en ligne de compte, car semblable à la guêpe, la mère fécondée seule hiverne. La guêpe ne visite pas les fleurs, le frelon encore moins. A part ceux-ci qu'y a-t-il ? le vent, la bise ? comme agents fécondants c'est nul ou à peu près. En outre, nous devons tenir compte qu'en général les printemps et surtout l'époque de floraison de nos arbres fruitiers sont fort maussades, pluvieux et froid ; les abeilles au sortir de leurs ruches vont naturellement au plus près, et la table servie à plus grande distance est délaissée ou beaucoup moins visitée ; résultat : fécondation moins grande, production en fruits plus restreinte.

Possesseur de quelques arbres fruitiers seulement, ils fournissent abondante récolte chaque année ; les environs sont dans le même cas. A qui en sommes-nous redevables, si ce n'est à nos nombreuses troupes de butineuses printanières. — Si par hasard elles attaquent quelques framboises, ne nous ont-elles pas donné au centuple ce qu'elles peuvent détériorer ? Et encore faut-il des abeilles pour la fécondation des fleurs de framboisiers. De temps en temps une piquûre et quelques framboises mises à mal sont amplement compensées par les bénéfices occasionnés en production fruitière.

Tout ce qui précède n'est au fond qu'une redite, ressassée à multiples reprises ; seulement il ne faut pas se lasser de le répéter car cela tombe facilement dans l'oubli, et quantité de gens l'ignore. Que resulterait-il de la suppression des abeilles ainsi que leurs ennemis le préconisent ? Cela est facile à supposer. Il faudrait en arriver à prendre les mêmes mesures que les autorités hanovriennes ; certes, le jeu n'en vaut pas la chandelle. Il est malheureusement très difficile de faire entendre raison à qui a des idées préconçues, qui, sans observations préalables même superficielles juge sans appel ; il n'y a pas de pire sourd que celui qui ne veut pas entendre et chercher à les persuader c'est « jeter ses perles aux pourceaux » ; il ne se laissent pas convaincre ; les faits mêmes sont niés.

Prilly, le 17 novembre 1927.

A. Grobet-Magnenat.

LA QUESTION EPINEUSE

Le prix du miel a été passablement critiqué lors de l'Exposition de Boudry (par la grande quantité exposée). Afin d'éviter beaucoup de récriminations, il aurait été utile, premièrement, de rappeler à la population, par des communiqués dans les journaux, que la récolte a été généralement mauvaise, sauf pour une ou deux régions où elle s'est trouvée passable.

Et puis, le prix du miel ne paraîtra-t-il pas exagéré à l'acheteur qui a entendu de ses propres oreilles tel apiculteur se vanter qu'une seule ruche lui a donné 50 kg. de miel, ou même davantage ! Le loquace éleveur se garde évidemment de dire qu'aux ruches voisines il n'a pour ainsi dire rien récolté ! Et naturellement l'acheteur novice en apiculture se basant sur cette fausse donnée a vite fait d'estimer la rentabilité du rucher : « Dix ruches rapportant chacune 50 kg., soit donc 500 kg. à 5 fr. = 2500 francs !!! Ils ne le donnent pas leur miel, ces apiculteurs ! » Et voilà comment s'écrit l'histoire ou comment le public établit le rendement d'un rucher. Collègues, soyons donc prudents dans nos confidences et nous éviterons qu'on généralise ce qui n'est que rare exception !

Il me semble qu'en Suisse romande le prix du miel est fixé sans base sérieuse (le dernier *Bulletin* nous renseigne qu'une seule section établit la comptabilité et l'a fait approuver) ; c'est-à-dire sans qu'il découle (le miel devrait le faire mieux que toute autre denrée) d'une comptabilité apicole nette et claire.

Lorsqu'en assemblée générale le moment est venu pour nous de fixer le prix du miel, c'est une discussion sans fin : d'aucuns trouvent trop élevé un prix que d'autres estiment trop bas ; tel voudrait contribuer par un prix abordable à faire baisser le coût de la vie, alors que tel autre qui aime pourtant acheter à bon marché veut vendre cher ; sans compter ceux qui aimeraient voir le miel du pays vendu au même prix que celui de l'étranger ! Cette année, ce prix a été fixé à 5 fr. le kg. Mais qui nous dit que le prix de revient n'a pas été de 6 fr. le kg. ou peut-être 4 fr. seulement, pour citer des chiffres pris au hasard ? Dans plusieurs localités du canton de Neuchâtel, il a été donné des conférences sur l'utilité, disons mieux sur la nécessité d'établir la comptabilité de son rucher. Combien ont mis à exécution les conseils et enseignements reçus ? Ce travail chiffré n'est cependant pas si terrible. Une fois la comptabilité établie et terminée, vous l'expédiez à Brougg ; elle vous reviendra vérifiée et approuvée

par l'office de recherches sur la rentabilité, et cela vous permettra de connaître exactement la situation financière de votre rucher. Je suis persuadé que vous trouveriez à ce travail de comptabilité autant de plaisir que de profit.

Nous devrions, dans chaque section de la Romande, charger plusieurs membres d'établir cette comptabilité ; alors nous pourrions, en raison du grand nombre de résultats (qui présenteront tout naturellement d'un rucher à l'autre des différences assez sensibles), établir un prix de base. Les comptabilités vérifiées à Brougg seraient transmises au Comité de la Romande qui en extrairait un prix de revient moyen, juste parce que mathématique, et fixerait également le prix de vente. Comme cela se pratique dans diverses branches de l'agriculture ou du commerce, ce prix de vente serait communiqué à la population par la voie des journaux, avec raisons à l'appui si cela est jugé utile. Par ce moyen, la diversité des prix s'atténuerait et le public serait renseigné ; le consommateur, logique après tout, s'abstiendrait des critiques qu'il est en droit de faire sur le prix du miel dans l'état actuel du marché.

J. Schmid.

L'APICULTURE ET LA PRODUCTION DES FRUITS

Vous avez certainement lu ou entendu maintes fois que la plus grande valeur de l'abeille n'était pas dans la production du miel et de la cire, mais bien dans la fécondation des fleurs. Ceci est une vérité peut-être encore trop méconnue.

Pour notre petite Suisse, ce fait jouera dans l'avenir un rôle bien plus important encore que de nos jours. Il est reconnu qu'aujourd'hui, la consommation des fruits frais est bien supérieure à ce qu'elle était jadis, car on reconnaît de plus en plus que ceux-ci sont un aliment de première valeur, susceptibles de remplacer avantageusement la viande et tant de mets préparés artificiellement.

La surface cultivable étant si restreinte chez nous, comparée à celle de nos pays voisins, il importe que nous produisions d'une façon intensive. Nous importons chaque année, pour des sommes fantastiques, du miel et des fruits.

Or, si chaque cultivateur savait faire produire à sa terre le maximum, nous n'aurions plus à craindre l'invasion de nos marchés par la production étrangère.

Nos autorités seraient bien inspirées en protégeant d'une façon toute spéciale la culture fruitière et l'apiculture, car, ce faisant, elles

donneraient un nouvel essor aux deux branches les plus intéressantes de l'agriculture, tout en contribuant à la santé et au bien-être de la population.

Chillon, le 23 octobre 1927.

Ad. Ebersold.

COUP D'ŒIL RETROSPECTIF SUR L'EXPOSITION DE BOUDRY

Cette manifestation, si réussie, a déjà occupé pas mal de place dans notre *Bulletin* par divers articles. Mais, comme de toutes belles choses on aime à se remémorer, nous croyons intéresser plusieurs lecteurs en donnant encore quelques détails sur cette exhibition.

Il serait superflu de revenir sur la description de tous ces beaux stands qui furent suffisamment commentés dans le dernier numéro du *Bulletin*. Toutefois, quelques détails sur l'organisation générale seront intéressants.

Le Comité chargé de préparer cette manifestation fut recruté parmi les bons apiculteurs du canton. Il s'est acquitté de sa tâche ingrate avec dévouement et persévérance. Il fut largement récompensé par l'enthousiasme qu'il rencontra auprès des sections et des apiculteurs, malgré la mauvaise récolte de cette année. Les cinq sections du canton ont répondu favorablement à l'appel et ont exposé les produits de leurs membres avec un entrain digne d'éloge. La Caisse de la Loque a aussi compris qu'une exhibition de graphiques et travaux divers sur les maladies des abeilles serait d'un grand intérêt et de toute utilité pour les apiculteurs. Enfin les constructeurs et plusieurs apiculteurs individuels ont aidé à compléter l'ensemble de l'exposition qui de ce fait forma un tout homogène et des plus complets.

La Fédération neuchâteloise a, de son côté, fait sa grande part en allouant une forte subvention au Comité pour l'organisation de cette manifestation. Ce geste, qui fut certes pas le moins apprécié, permit d'inaugurer quelques nouveautés dans ce domaine. Il a été distribué, au cours de l'exposition par les soins du Comité, 3000 brochures pour la vulgarisation du miel (brochures Haesler-Wyss). Dans le même ordre d'idée, une série de tableaux avec diverses devises-réclames pour le miel furent affichés dans tous les coins de la salle. Si cette heureuse initiative était plus répandue et la réclame mieux comprise, la mévente de nos produits, par les bonnes années, se ferait moins sentir.

Une autre innovation encore fut très appréciée des exposants. Le Comité, dans le but de récompenser dignement le bel effort fourni, a fait un appel pour obtenir des dons d'honneur. Cet appel fut couronné de succès. La Société Romande a offert une jolie coupe



Exposition de Boudry. Stand de la « Côte Neuchâteloise ».

d'honneur, la Fédération Neuchâteloise 3 ruches D.-B. avec dédicaces. En outre, les fournisseurs et constructeurs, MM. Rithner, à Chili-sur-Monthey (Valais), Ernst-Birch, à Küsnacht (Zurich), Brogle, à Siseln (Argovie) et Hostettler et C^{ie}, à Berne, ont, par de généreux dons, contribué à enrichir les récompenses.

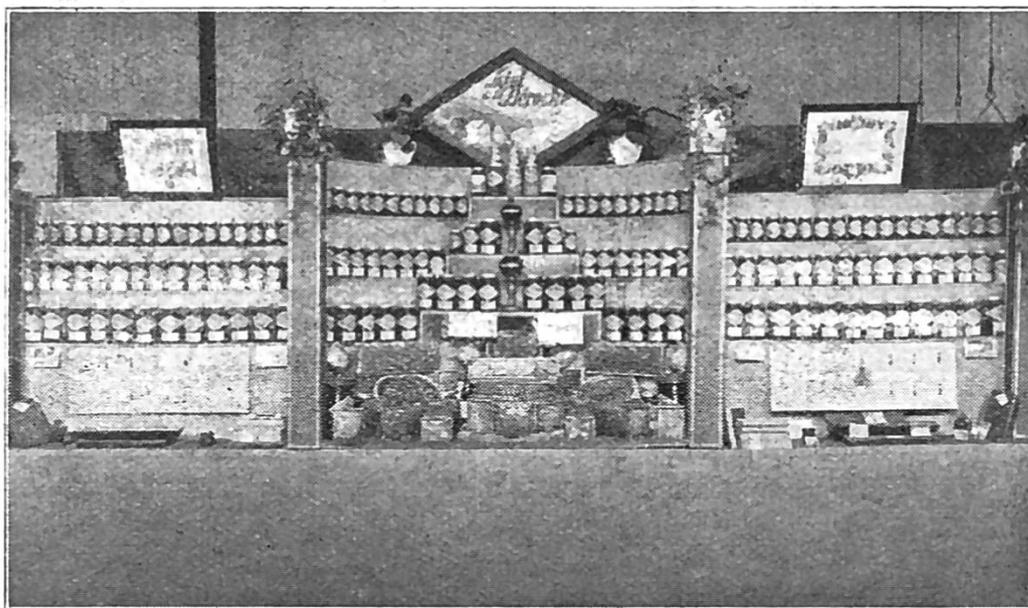
Le Jury, composé de 3 membres, fut choisi très judicieusement en dehors du canton. Sa composition, minutieusement étudiée, présentait les trois éléments nécessaires: partie pratique, partie scientifique et partie construction et outillage. Le Jury a accompli sa tâche délicate et ingrate avec beaucoup de distinction et de compétence. Aussi son jugement n'a provoqué aucune réclamation. C'est là une juste récompense pour le gros effort qu'il a fourni, surtout qu'il dut créer de toutes pièces des tabelles de pointage compliquées, qui n'existaient malheureusement pas.

C'est là, nous semble-t-il, une lacune qu'il serait facile de combler: la création d'une table de pointage uniforme pour toute la Suisse romande ainsi qu'un règlement type pour expositions. Cela facilite-

rait beaucoup le travail du Jury dans les expositions et guiderait les exposants pour l'élaboration de leur stand. Le Comité romand ne peut-il pas prendre la chose en main?

Voici la leçon que nous pouvons tirer de la manifestation de Boudry :

Les expositions, qui nécessitent de gros sacrifices, sont de bonnes occasions pour faire valoir et connaître nos produits et le noble art



Exposition de Boudry. Stand de la Section « La Béroche ».

apicole. Il est indispensable, lors de ces manifestations, qui doivent être peu fréquentes, que chaque section et apiculteur fasse un gros effort.

L. H.-W.

Palmarès de l'exposition de Boudry.

Expositions de Sections.

Catégorie A. Maximum 60 p. 1. Section du Val-de-Ruz 58 points. Diplôme d'honneur avec félicitations du Jury, et coupe d'honneur de la Société Romande. 2. Section des Montagnes Neuchâteloises 55 points. Diplôme d'honneur avec don d'honneur de la Fédération neuchâteloise. 3. Section de la Béroche 55 points. Diplôme d'honneur avec don d'honneur de la Fédération neuchâteloise.

Catégorie C. Maximum 40 p. Section de la Côte Neuchâteloise 35 points. Diplôme de première classe.

Catégorie E. Maximum 20 p. Section du Val-de-Travers 18 points. Diplôme de première classe.

Hors Catégorie. 20 p. Caisse cantonale de la Loque 20 points. Diplôme d'honneur.

Expositions Individuelles.

Catégories A. Maximum 60 points. 1. Haesler Louis, Saint-Aubin, 56 p. Diplôme d'honneur avec don d'honneur de la Fédération neuchâteloise.

Catégorie B. Maximum 50 p. Huguenin Jules, Le Locle, 49 points.

Diplôme d'honneur avec don d'honneur de la maison Ernst Birsch.

Catégorie D. Maximum 30 points. 1. Tripet Emile, Chézard, 30 points.

Diplôme d'honneur avec don d'honneur de la maison Hostettler.

2. Vuille Arnold, La Chaux-de-Fonds, 28 points. Diplôme d'honneur

avec don d'honneur de la maison Rithner. 3. Béguin Arthur, 27 p.

Diplôme de première classe.

Catégorie E. Maximum 20 points. 1. Gentil Pierre, La Sagne, 20 points.

Diplôme d'honneur et don d'honneur de la maison Brogle. 2. Hugli

Maximilien, Colombier, 20 points. Diplôme d'honneur. Don d'hon-

neur de la maison Rithner. 3. Schmidt Georges, La Rançonnière,

20 points. Diplôme d'honneur. 4. Jaquet Frédéric, La Sagne, 19 p.

Diplôme de première classe. 5. Hauser Louis, Neuchâtel, 17 points.

Diplôme de deuxième classe. 6. Grandjean Emile, La Côte-aux-Fées,

14 points. Diplôme de troisième classe.

Constructeurs et Divers du canton de Neuchâtel.

Catégorie A. Maximum 30 points. 1. Lienher frères, Savagnier, 29 p.

Diplôme d'honneur. 2. L. Vuilleumier, à Bôle, 24 points. Diplôme

de deuxième classe. 3. Aubert, Areuse, 21 points. Diplôme de troi-

sième classe.

Constructeurs et Divers hors canton.

Catégorie B. Maximum 20 points. 1. Maison Huber, à Orbe. Diplôme

d'honneur, 20 points 2. Hodel, Knutvil, 18 points. Diplôme de pre-

mière classe.

Divers, Expositions spéciales.

Maximum 20 points. Birsch Ernst, Künsnacht, Zurich, 19 points, Di-

plôme de première classe. Lovy et fils, Undervelier, 18 points. Di-

plôme de première classe. Hügli, Colombier, 17 points. Diplôme de

deuxième classe. Cruchon Albert, Molondin, 17 points. Diplôme de

deuxième classe. Magnin Luc, La Chaux-de-Fonds, 16 points. Di-

plôme de troisième classe.

LA TOURNÉE DE L'APIS-CLUB

Invités par l'Apis-Club à faire un voyage en Angleterre, ma fille Nora et moi, nous venons de terminer notre tournée dans les meilleures conditions. Le temps qui avait été mauvais pendant la plus grande partie de l'été s'était remis au beau. Par suite des pluies incessantes pendant le printemps et une partie de l'été, la verdure des bois et des champs était très intense. Les collines étaient empourprées par les bruyères, les deux genres qui se suivent, le « Bell-Heather » (*Erica cinerea*) et la callune (*Commonling*) *Calluna vulgaris*, et ce spectacle était vraiment caractéristique de l'Ecosse pour nous. Parmi les haies, le long des chemins ou dans les bruyères on voyait les oiseaux qui sautillaient ou cherchaient tranquillement leur nourriture sans se gêner du passant. On ne chasse là-bas pas le moindre roitelet. Vanneaux ou merles, grives ou étourneaux se réjouissaient de la paix profonde qui régnait entre tous. Dans les champs presque partout clos on voyait les troupeaux de brebis dodues et les vaches laitières sans bergers se délecter dans la pâture abondante. Mais toute médaille a son revers. Les nombreux ruchers rencontrés dans les collines de bruyères étaient peuplés par des abeilles qui ne trouvaient pas de quoi se nourrir, et les champs de céréales avec les avoines et les blés

couchés par les inondations et les vents présentaient le plus souvent un aspect lamentable. Partout nous eûmes les réceptions les plus sympathiques et le plus souvent les journaux de la localité annonçaient la visite du président de l'Apis-Club et de sa fille venant de France pour visiter les apiculteurs britanniques. En Ecosse d'abord, nous avons goûté la légendaire hospitalité écossaise dans toute son ampleur, chaque société s'efforçait de nous être agréables et de nous montrer les ruchers et les beaux sites qui ne manquent pas. La première réunion eut lieu à Edimbourg en l'honneur de l'Apis-Club et de ses visiteurs. La présidente de la Fédération, M^{me} Robertson, femme érudite et charmante, avait convoqué les sociétés d'apiculture et comme il sied à des apiculteurs, les essaims se formaient autour de la reine choisie pour l'année. Après le salut au nom des apiculteurs français aux collègues anglais, la parole fut donnée à plusieurs conférenciers dont certains tout à fait remarquables. Le major Yuille parla de son contrôle des essaims en un langage clair sans emphase, où on voyait le conducteur d'hommes et d'élèves (car il est directeur d'école en temps de paix). Il explique la conduite de la reine avant et pendant l'essaimage et le moyen de la retenir captive d'une façon toute simple. Miss Betts, dont nous regrettons l'absence par suite d'un léger accident, envoya une étude qui fut lue par M^{lle} Baldensperger sur la grande valeur du pollen naturel. Elle invitait les apiculteurs à réunir tous les faits observés dans la nature afin de servir à la science. M. Thake, ex-professeur à l'École d'apiculture de Liberton, près d'Edimbourg, apiculteur indépendant depuis quelques années, raillait quelque peu les inventions encombrantes, allongeant inutilement la liste des instruments requis. Pourquoi ne pas rester tranquilles et revenir à la simplification ? Allez donc produire du bon miel en quantité, sans embarras, lançait-il dans la salle avec un peu d'ironie à l'adresse de quelques marchands de fournitures apicoles qui, en bons enfants, applaudissaient avec l'assemblée l'orateur jeune et énergique.

Il y eut une quinzaine de réunions tout le long du Royaume, du nord au sud, et l'idée maîtresse du président de l'Apis-Club était celle de M. Thake et du major Yuille, simplification, contrôle de l'essaimage, mais aussi paix et concorde entre apiculteurs et par extension entre nations. Il fit aussi des recommandations aux rédacteurs des revues pour rejeter toute polémique ou non valeurs, puis il prêcha le retour à l'abeille nationale qui est la même abeille que notre brune typique, depuis le nord de l'Ecosse jusqu'au Midi de la France méditerranéenne.

Les banquets très sobres étaient surtout des occasions pour se réunir et ils se terminaient par des toasts aux personnes et aux établissements apicoles ainsi qu'à ceux qui travaillent pour le développement de l'apiculture.

A Glassel nous fûmes les hôtes du « Mécène du Nord », dans son superbe domaine, M. A.-E. Wood, le généreux président de la Société d'apiculture du Comté d'Aberdeen et de Kincardine, s'est distingué en aidant financièrement le Dr Rennie dans ses recherches sur les causes de la maladie de l'Île de Wight qui a fait tant de ravages dans les Îles britanniques de 1904 à 1920. Depuis qu'on connaît les deux larrons, l'acarien et la nosémosse, le nom de maladie de l'Île de Wight perd sa raison d'être et n'est pour ainsi dire plus employé. Le Dr Rennie, souffrant, demeurait heureusement dans les environs et nous eûmes le grand avantage de nous entretenir avec lui pendant une demi-heure. Il me souhaita la bienvenue comme collègue en ce qui concerne la présidence de l'Apis-Club et m'assura qu'il allait beaucoup mieux. Comme de juste notre conversation roula bien vite

sur « l'acar-apis », son habitat et les remèdes qu'on cherche pour le guérir. Partout où l'abeille peut exister, l'acariose et la nosérose peuvent exister ; la température extérieure n'influe pas plus sur eux que sur le châtelain qui vit dans son palais à chauffage central sous n'importe quel climat. Pour les deux parasites, l'abeille ou le groupe d'abeilles représentent le chauffage central offrant en dehors de la chaleur le logement et la nourriture gratuitement. Les laboratoires de Tula au nord de la Russie comme ceux d'Aberdeen, de Suisse, d'Allemagne ou du Midi de la France ont signalé la présence de l'intrus à l'intérieur où il est si bien abrité qu'il est plus difficile à expulser qu'un locataire d'après guerre. M. Wood avait lancé des invitations aux apiculteurs du Nord de l'Ecosse pour assister à la réunion du 24 août. Glassel étant un domaine isolé, les apiculteurs et invités de cent kilomètres à la ronde se réunirent dans le magnifique chalet des réunions, aménagé pour les apiculteurs. C'est un vrai musée où les instruments les plus divers sont exposés pour servir de modèles aux visiteurs. M. Wood est largement secondé pour l'organisation de ces réunions par son aimable et habile secrétaire, Miss Nancy Robinson, charmante personne qui est aussi botaniste passionnée, réunissant toutes les plantes qui peuvent prospérer sous le rude climat du Nord de l'Ecosse. C'est un plaisir pour les yeux que de visiter l'immense « Rockery » où les plantes poussent dans la pente rocailleuse s'étendant sur plus d'un hectare.

(A suivre.)

Père Baldens.

NOUVELLES DES RUCHERS

Tricoire frères, Foix (Ariège). — Il y a déjà plusieurs mois que nous aurions dû vous écrire longuement, au lieu de vous laisser sans nouvelles, et vous raconter ce qui se passe par ici au point de vue apicole. Mais quelque chose de mystérieux nous en empêchait, espérant chaque jour un mieux qui ne s'est point produit.

Voici donc, très écourtées, les observations faites pendant l'année qui s'en va ! Bien qu'un hivernage excellent, de même qu'un printemps favorable, nous eussent permis d'espérer de bons résultats, il n'en a rien été. Nous ne vous cacherons pas que, si les trois années de nos débuts en apiculture avaient été comme ces trois dernières, nous ne serions pas apiculteurs ! Aussi, nous frémissons à la pensée d'une si belle vocation manquée, aux sources de joies sans pareilles, nous qui devons *tout* au travail des abeilles, nous, qui avons vu maintes fois le miracle d'une belle récolte se produire. Mais s'il est regrettable de ne pas pouvoir empiler de beaux billets bleus, si utiles par ce temps de vie chère, il ne faut point cependant désespérer, et tout en ruminant les mauvais coups de 1927, vivons d'espérance, attendons 1928 meilleur !

Par suite de la basse température, et malgré un beau temps apparent, les abeilles ne rapportaient de leur course folle à travers les fleurs que du pollen, et pas du tout de miel, la production du nectar étant contrariée, pour ne point rentrer vides. Ordinairement, ici, la cueillette du jour, en pollen, est plus que suffisante pour les besoins journaliers du couvain. Il n'y a guère plus que les deux rayons qui encadrent le couvain qui sont rendus inutilisables pour la ponte. Le mal n'est pas grand. Mais, cette année, elles en ont tellement rapporté, que presque tous les rayons du nid ont été salis à un tel point, par cette encombrante matière, qu'il a fallu les enlever et les remplacer par des

rayons vides, afin de procurer un champ de ponte libre à la mère, les abeilles étant impuissantes à les nettoyer une fois qu'il est tassé dans les cellules. Mais c'était peine perdue ! Elles n'avaient qu'un souci, qu'une idée fixe, celui d'emprisonner le couvain dans un cercle de pollen, de plus en plus réduit sur le bas des cadres.

Ce qu'il y a de plus curieux, c'est que de ce cercle de pollen à la traverse du haut des cadres les cellules qui, ordinairement, sont pleines de miel, sont restées vides et où la mère ne montait point pour y pondre. Dans les cadres vides présentés, le couvain épousait de suite la forme de ceux d'à-côté, bien que rien n'empêchât l'expansion de la ponte sur ces cadres. Au bout de deux jours ils étaient envahis de pollen comme ceux que nous avons retirés. On avait l'impression que la mère avait conscience de cette situation et qu'elle obéissait à la volonté du groupe. Cet entêtement, malgré tous les subterfuges employés pour le combattre à resserrer le groupe de plus en plus, n'a pu être que la conséquence des nuits froides au lieu de le dilater comme en temps normal.

Voilà comment les belles populations d'avril fondirent sans laisser trace de travail profitable. Les ruches, à reines âgées, ont envahi leur nid de cette matière tout l'été. Aussi elles ont plus souffert de ce fait que celles à jeunes reines. Ces dernières ont défendu plus énergiquement leurs droits.

Il n'y a que les colonies réduites à l'état d'essaim qui se sont bien comportées. Telle était la situation à la veille de la miellée du blé noir. Depuis 1898 nous n'avions pas vu les blés noirs si beaux. Cette année-là, dans un rucher de 15 ruches à cadres, situé au milieu de ces champs immenses de fleurs blanches, nous récoltâmes 600 kg. de miel en 15 jours. Mais il a fallu en rabattre en 1927 malgré les plus riches promesses. Ordinairement, cette floraison dure du 15 août au 15-20 septembre ; mais par suite des nuits trop fraîches elle ne donna rien jusqu'au 27 août. A partir de ce jour le temps se mit au chaud (+ 26° le jour, + 15° la nuit), la terre humide et bien assaisonnée, les abeilles en profitèrent largement jusqu'au 7 septembre. Le 7, la miellée fut coupée par l'arrivée des brumes à rosée. A midi, par suite d'une éclaircie, sortie des abeilles. A 13 heures, rentrée en masse des abeilles à la suite d'une reprise de ces brumes, qui provoqua la chute mortelle de tous les ans, dans les mêmes circonstances.

Il est surprenant que cette chute d'abeilles se produise même par un degré de + 19°. A 14 heures le thermomètre remonta à 23°. Malgré cela les abeilles tombées à terre, épuisées par les violents efforts faits pour se relever, ne bougeaient plus, à demi paralysées. Le soir, orage et pluie diluvienne, qui arrêtaient net la récolte en abîmant les champs de fleurs. Pendant ce petit peu de bons jours, les ruches en général avaient repris beaucoup d'activité, possédaient assez de couvain pour avoir une belle génération de jeunes abeilles pour l'hivernage, mais n'avaient pu amasser que des provisions congrues pour passer l'hiver. Dans cette situation, nous avons supprimé carrément celles qui n'avaient rien fait, et n'avons conservé que celles qui ont récolté de quoi se suffire pour cet hiver. Bien qu'elle soit commandée par les circonstances, c'est encore *la sélection naturelle* qui, si elle s'impose pour l'amélioration de la race, est non moins nécessaire, impérieuse chez les apiculteurs. *De ce côté*, nous sommes aussi heureux que le Rédacteur du *Bulletin* de la voir s'opérer ; car elle purge l'apiculture de certains tempéraments pressés qui n'ont d'autre ambition que d'arriver vite à la fortune, en cultivant des abeilles, en la dotant de faux principes, en inventant des instruments de torture inimaginables, qui n'ont rien de commun avec ce qu'il faut aux abeilles. Il vaut infi-

niment mieux que, qui n'a point la foi quitte en vitesse la confrérie avant de la déshonorer! On oublie trop que l'apiculture est une culture que, comme toutes les cultures, est subordonnée à une foule de facteurs, qui influent sur les résultats obtenus dont il faut tenir un compte sérieux, n'a rien de mathématique que trop souvent deux et deux égalent zéro! Triste pâture, en effet, qui n'a aucun attrait et est insupportable pour des estomacs pressés!

On oublie trop facilement encore que l'apiculture est une chose à part des autres, qui ne souffre point la médiocrité. Elle ne peut impunément servir n'importe qui n'importe comment.

Sans doute, elle appelle, attire, charme beaucoup de gens, mais décevra ceux qui n'ont point la ténacité qu'il faut avoir dans toute culture, et plus amèrement encore, quiconque *ignorera ou voudra passer outre, à ce qu'il lui a fallu, ou lui faudra toujours, à travers les siècles.*



Exposition de Boudry. Stand de la Section Val-de-Ruz.

NOUVELLES DES SECTIONS

Val-de-Ruz.

La Section d'apiculture du Val-de-Ruz fait savoir que l'on peut se procurer des photos du stand de leur exposition à Boudry. Le photographe n'a pu tout prendre sur le même cliché, de ce fait il y a trois photos différentes.

Nous les numéroterons en commençant à gauche où se trouvait l'essaim n° 1, n° 2 et n° 3. Avec ces trois numéros, vous pouvez com-

prendre que l'endroit qui vous intéressait le plus sera sur une de ces vues ; si cela n'avait pas été si coûteux nous les aurions faites reproduire les trois sur le *Bulletin*.

Maintenant voici le prix par pièce : 1 fr. 20 ; collée sur grand format 2 fr. 30. Grandeur des photos, 17 × 12 cm.

Adresser les commandes au président, Aug. Gaffner, Dombresson, jusqu'au 31 décembre 1927.

BIBLIOGRAPHIE

Apiculture intensive et élevage des reines, par Perret-Maisonneuve.

Par suite d'une erreur que nous ne parvenons pas encore à nous expliquer, cet ouvrage n'a pas paru dans la liste des volumes que nous mettions en vente et que nous avons qualifiés de « classiques » dans notre dernier numéro. Nous nous en excusons auprès de l'auteur tout d'abord (qui n'a d'ailleurs pas besoin de notre modeste réclame, mais qui a droit cependant à nos excuses), puis aussi auprès de nos lecteurs. Nous avisons ces derniers que l'ouvrage de M. Perret-Maisonneuve est en vente auprès du soussigné au prix de fr. 6.—, envoi contre versement à notre compte de chèques II. 1480.

* * *

Agenda apicole romand.



Cet ouvrage vient de paraître pour 1928. Nous admirons la persévérance et l'ingéniosité de son éditeur qui trouve moyen de renouveler chaque année l'intérêt et la valeur de son œuvre. Cet agenda se présente toujours mieux et les articles qu'il renferme sont tous d'actualité et de valeur durable. L'illustration est soignée et très nette ; tout cela fourmille d'idées et de suggestions. Simplement par les idées pratiques qu'il donne, cela vaut bien plus que le modeste prix d'achat. Pour en juger, voici quelques-uns des titres :

Maladies des abeilles. Sélection des mâles. L'enfumage. Les concours (avec les clichés des principaux instruments primés). Les rayons artificiels, etc. Tout cela vaut un volume. Que personne n'hésite à l'acheter, car outre cette partie-là, il contient encore toute la série des anno-

tations habituelles, si précieuses à quiconque veut voir clair dans son exploitation apicole. Pour l'obtenir, s'adresser à l'éditeur : M. Haesler-Wyss, Saint-Aubin (Neuchâtel).

* * *

Die Biene, par le D^r Leuenberger, Berne.

Nous venons de recevoir cet ouvrage et n'avons pu encore que le parcourir, mais c'est là une de ces œuvres qui marquent, et telle que nous n'en avons pas vu paraître depuis bien longtemps. C'est le résultat des recherches minutieuses faites avec toute la science de M. Leuenberger, comme aussi avec les meilleurs instruments microscopiques et photographiques. Aussi l'illustration est-elle merveilleuse. Même sans connaître l'allemand, celui qui se procurera ce volume pourra en profiter, car tout y est si méthodiquement classé et observé qu'à suivre simplement les illustrations, il me semble qu'on doit comprendre le texte.

En attendant de revenir plus en détail sur cette belle œuvre, nous tenons à présenter nos plus vives félicitations à son auteur; l'œuvre est digne de l'homme et nous sommes fiers de voir paraître en Suisse une telle publication. Pour l'obtenir, s'adresser au soussigné, par versement de fr. 4.— à notre compte de chèques II. 1480.

Schumacher.

EN FAVEUR D'UN COLLÈGUE MALHEUREUX

Listes précédentes : 261 fr.

Jules Beauverd, Chavornay, 1 fr. 50. — J. Piot, Pailly, 10 fr. — Un apiculteur, Chalet-à-Gobet, 2 fr. — Jaccard, Moulin de Cugy sur Lausanne, 10 fr. — Th. Barraud, Nonfoux, 5 fr. — Gabriel Gay, Outre-Vièze sur Monthey, 2 fr. — Chavan, Lausanne, 2 fr. — Ernest Huguelet, Diesse, 5 fr. — Anonyme, Neuveville, 2 fr. — Anonyme, Château-d'Oex, 5 fr. — Alphonse Mettraux, syndic, Villars-le-Terroir, 5 fr. — Un persécuté, Prilly, 10 fr. — Jaccard, chef de gare, Croy, 2 fr. Total, 322 fr. 50.

La souscription sera close avec le prochain numéro. Nos meilleurs remerciements à tous ces généreux donateurs et que les derniers soient encore plus nombreux et aussi généreux.

Schumacher.

Offres et Demandes

Apiculteur-Constructeur, cherche emploi dans établissement ou autre.
Ecrire : Case 15391. Maupas, Lausanne.

La publicité dans le
Bulletin de la Société Romande d'Apiculture
porte et rapporte beaucoup.

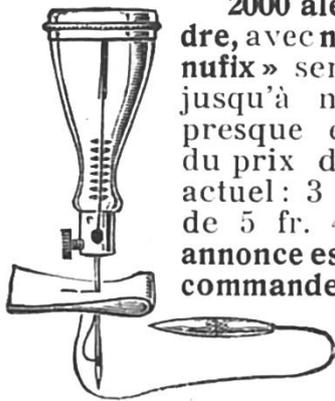
Sucre de Fruits

Hostettler & C^o
BERNE

Téléph. : Bollwerk 41.62

Offre exceptionnelle

(Breveté en Suisse)



2000 alènes à cou-
dre, avec navette «Ma-
nufix» seront cédées
jusqu'à nouvel avis
presque en dessous
du prix de fabrique
actuel: 3 fr. au lieu
de 5 fr. 40, si cette
annonce est jointe à la
commande. «Le Bijou»

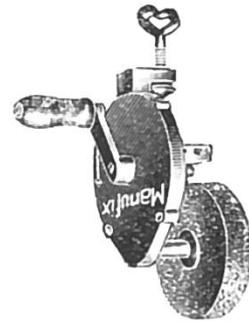
faites ar-
rières
points

comme une machine. Peut être em-
ployé pour tous les travaux de cou-
ture et réparations du cuir, toile,
tissus, etc. La meilleure invention
pour fabriquer ou réparer soi-mê-
me, souliers, couvertures, bâches,
voiles, tentes, manteaux pour cy-
clistes, etc. Outil précieux, très re-
cherché par jeunes et vieux; ne de-
vrait manquer dans aucun ménage.

C-A. TANNERT, Starenstrasse 2
et 4, Bâle 24.

Enfin l'appareil désiré par tout le monde !

Avec la machine à
émoudre, „Manu-
fix“ vous êtes en
mesure d'aiguiser
vous-même tous les
instruments, même
l'acier le plus dur.
En un tournemain
vos couteaux et ci-
seaux ainsi que



toutes sortes d'outils sont aiguisés
d'une manière parfaite. C'est l'appareil
idéal pour le ménage, l'hôtel, le restau-
rant et pour tous les métiers comme agri-
culteurs, celliers, cordonniers, horlogers,
serruriers, mécaniciens, dentistes, etc. La
machine qui peut être fixée à chaque table,
se vend en 2 grandeurs, grandeur I à fr.
4.20, grandeur II à fr. 5.60 la pièce.
Jusqu'à nouvel avis chaque appareil est
livré avec une roue de réserve gra-
tuite à condition que la commande me
parvienne dans les 4 semaines accompa-
gnée de cette annonce découpée. Représ.
sérieux demandés dans tous les cantons.

C. A. Tannert, Basel 24, Starenstrasse 2

ÉTABLISSEMENT D'APICULTURE

Charles Bigler, Martherenges s. Moudon

Téléphone N° 37.

Ruches D.-B. et D.-T. complètes, avec coussin-nourrisseur, tôle aux
angles, etc. etc. 35 fr. Cadres non montés, 1^{er} choix, la pièce, Fr. 0.18, le
cent, Fr. 16.—. Coussin-nourrisseur 5 fr. Cérificateur solaire complet 33 fr.
Essaims nus, disponibles à l'essaimage, 1 kg., 20 fr.; chaque 100 gr. en plus,
fr. 0.80. Quelques bonnes colonies Dadant-Blatt, logées dans ruches neuves
complètes, 100 fr. pièce.

Prix courant gratis.

Outillage complet. — Cire gaufrée.

RUCHERS-PAVILLONS

Nous prions instamment Messieurs les apiculteurs projetant l'installation
d'un rucher-pavillon à ne pas attendre au printemps pour nous demander
des offres et projets.

Afin d'être servis au bon moment, écrivez-nous de suite sans engagement
pour vous.

Construction soignée de ruchers-pavillons, complètement démontables.

LIENHER FRÈRES, Constructeurs
SAVAGNIER (Neuchâtel).